

V O E U X 2 0 1 8

*Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux,
Mes chers collègues Maires,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal et du C.C.A.S.,
Chers sangenestois et sangenestois,
Chers amis,*

Je vous remercie, encore ce soir, d'être si nombreux à assister à cette manifestation rituelle et je crois que cette participation imposante est le reflet de l'importance que vous attachez à cette soirée, ainsi que du besoin de nous retrouver pour partager un moment de fraternité, de partage et de convivialité.

Ce moment, tous ensemble, nous permet de vous exposer les derniers projets en cours ou programmés et de vous relater le travail effectué pour le conseil municipal et le conseil d'administration du C.C.A.S., tout au long de l'année écoulée.

Je crois profondément à l'exemplarité des conseils municipaux, surtout en période de crise, car nous avons des responsabilités sociétales : lors de catastrophes naturelles, d'attentats, nous sommes aux côtés de l'Etat et il n'y a pas de place pour la polémique. Nous sommes et nous devons rester les garants de l'équité et de l'impartialité entre tous.

Les territoires ont besoin aujourd'hui de se rassembler, sans frontière infranchissable et de trouver des points de convergence afin de faire émerger des solutions, face aux défis qui s'imposent, les uns après les autres.

Nous sommes les mieux placés pour mener ces actions, car les plus proches des préoccupations de nos citoyens.

Cette audace, cette passion cette capacité à agir doit inspirer le respect, afin que nous réussissions ensemble à bâtir la France de demain.

La conférence nationale des territoires, demandée par l'Association des Maires de France, depuis plusieurs années était attendue avec un intérêt particulier. Depuis déjà 7 ans, un effort significatif est demandé aux Collectivités locales, dans le prolongement de la diminution du déficit de l'Etat.

Figurer rapidement cet évènement dans le calendrier était un bon signal, puisque dès juillet, nous étions rassemblés.

Par contre, l'annonce de la diminution des dotations, passant de 10 à 13 milliards a été mal ressentie.

Depuis, plusieurs années, les collectivités ont apporté leur contribution, avec, au bout du bout, une altération du service rendu au public et un effondrement de l'investissement local de 25% en deux ans. Rappelons que 60% de l'investissement national est porté par les communes et les intercommunalités.

Quelques jours plus tard, l'annonce d'un sur-gel sur la Dotation des Territoires Ruraux et les contrats de ruralité porte la baisse des dotations de 13 à 20 milliards.

Nous demander plus d'efforts devient alors inacceptable.

L'Etat, aujourd'hui, propose aux collectivités territoriales une vision forte et *responsabilisante*. Nous en sommes tous conscients, mais nous devons toujours voter un budget en équilibre, alors que l'Etat commence déjà à s'appliquer cette règle à lui-même.

Le débat sur la diminution des emplois aidés n'est pas seulement philosophique ou politique. Nombre de collectivités ont «joué le jeu» en proposant une embauche ferme à l'issue d'un emploi aidé concluant, et ce malgré le chômage de masse qui sévit depuis des décennies. Ce sont environ 80% des bénéficiaires qui ont pu obtenir un emploi stable, souvent en lieu et place d'une prise en charge par la solidarité nationale, au titre du R.S.A.

La suppression brutale de dizaines de milliers d'emplois aidés au cours de l'été a été, pour le moins, mal ressentie et a désorganisé le fonctionnement de nombre de services, en particulier dans les secteurs scolaires et médico sociaux ou d'associations.

La baisse des A.P.L. ainsi que la baisse des loyers correspondants suscitent toujours des débats. L'effort sera certainement fait, au final, par les bailleurs, tout en se rappelant que l'octroi ou l'augmentation des Aides au Logement, s'étaient souvent soldés par une hausse concomitante des loyers, dans le passé.

Pour les bailleurs sociaux, le problème est plus délicat à résoudre, car le besoin de construire et de rénover écologiquement reste immense et la diminution des loyers impactera forcément leur capacité à investir.

La suppression progressive de la Taxe d'Habitation pour 80% des contribuables demeure toujours un sujet de préoccupation. La taxe d'habitation reste la dernière recette dynamique sur laquelle, nous élus, pouvons assoir une politique, en fonction de l'évolution de la base et (ou) des taux.

7.000 communes en France n'auront plus que 5 contribuables et plusieurs centaines n'en auront plus qu'un seul, alors que les communes les plus aisées conserveront 70 à 80% de foyers imposables.

Si les communes veulent utiliser leur liberté fiscale, elles pourront faire porter l'effort, à terme, sur 5 ou 80% des contribuables, ce qui aggravera les inégalités.

Comment peut-on parler de liberté locale, comment peut-on parler de libre administration des collectivités territoriales ? A quel titre la République est-elle encore décentralisée ?

Laissez-nous plus de liberté, d'argent, d'autonomie, de responsabilités, faites nous tout simplement confiance !

Tout cela nous invite à la modestie et au respect. C'est cela la vision d'avenir.

La liberté n'est pas un cadeau qu'on reçoit d'un état ou d'un chef, mais un bien que l'on conquiert tous les jours par l'effort et l'union de tous écrivait Albert CAMUS.

La nouvelle gouvernance du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard a été mise en place avec une présidence assurée par Gilbert GUIGUE et 3 vice-Présidents : Robert CHARBONNIER, Denis GUILLERMARD et Guy DUMOLLARD, déjà Présidents de leur Communauté de Communes respective, contre 5 auparavant. D'autres ajustements pourraient intervenir après la révision des statuts.

Après le non regroupement des 3 communautés de communes, le S.M.A.P.S. reste la seule structure a pouvoir faciliter le développement de projets et d'équipements sur l'ensemble du territoire, en regroupant des moyens actuellement éclatés qui ne permette pas de valoriser le potentiel existant.

Je profite de cet instant pour remercier l'ensemble du personnel, des techniciens et bien entendu des élus pour leur travail.

Mais, en Avant Pays Savoyard, nous venons de passer à côté de la plus importante mutation institutionnelle, depuis les lois de décentralisation de 1982. Pas de fusion d'intercommunalités, pas de réflexion en commun, pas de stratégie d'ensemble, pas de mutualisation, bref, aucune dynamique de territoire. La notion de complémentarité des territoires reste encore un tabou.

Une autre possibilité d'actions en commun est ouverte à travers le Pôle d'Equilibre Territorial Rural pour relancer un projet d'ensemble, sur la mobilité, l'accès aux services, l'articulation urbain/rural, l'habitat, la santé.....

L'idée est de construire ensemble un projet de territoire pour solliciter ensuite le financement permettant de mener à bien les actions prioritaires mises en exergue.

Le seul projet concerté reste celui du développement social. Une réflexion commune entre élus, acteurs sociaux et associations a été menée afin d'établir un diagnostic concerté sur nos points forts et nos faiblesses, en matière de cohésion sociale et en déduire un programme d'actions prioritaires, soit :

Le renforcement de la mobilité

L'amélioration de l'adéquation entre offres et demandes de logements

Le maillage des équipements et les services

La mise en œuvre est confiée à la commission «Cohésion sociale – accès au service» du S.M.A.P.S., avec le soutien de la Communauté de Communes *Val Guiers*. Nous recherchons des fonds européens pour mettre en place une plate-forme d'informations.

Sangenestois, sangenestois, chers amis, je vous remercie encore ce soir d'être venus si nombreux assister à cette manifestation rituelle.

Je voudrais maintenant retracer à grands traits les travaux accomplis par l'ensemble du conseil municipal et du C.C.A.S..

Mais avant, je voudrai me féliciter à nouveau devant vous de la parfaite entente et de la cohésion qui règne au sein de l'assemblée municipale.

Je tiens à remercier les adjointes et adjoints, Catherine, Marie-France, Jean Claude, Daniel et Jean Marie, pour leurs compétences et la qualité de leur travail.

Je reste également sensible à l'assiduité et à la contribution apportée par Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux dans le fonctionnement des commissions permanentes, ponctuelles ou thématiques.

Remerciements aux personnes extérieures au conseil municipal qui contribuent à l'activité des commissions extra-municipales ainsi qu'à l'ensemble des structures intercommunales pour leur collaboration (Communauté de Communes Val Guiers, SMAPS, SICTOM, SIEGA, SIAGA, le syndicat du Thiers).

Je tiens à remercier le conseil municipal «jeunes» qui vous présentera dans un instant le travail effectué en 2017 et les projets à venir.

[suspension pour présentation par le CMJ de ses projets et souhaits.]

Les travaux 2017 sur la voirie communale ont été fortement impactés par l'orage stationnaire qui nous a frappés le 3 juin dernier. Les premiers travaux d'urgence ont été conduits principalement pour assurer la sécurité de l'espace public, des biens et des personnes. D'autres travaux de confortement et de réparation ont été ensuite réalisés, puis, enfin à l'automne, le programme annuel a été réorienté

afin de renforcer plusieurs sections endommagées : *les Argoulets, le chemin de la Tour, Haut Joudin, la route de Layat, la route de bas Bachelin, le chemin du camelin*, pour environ 90.000 €.

Une demande de subvention a été effectuée auprès du conseil départemental, au titre du F.R. 2 E.

La commune a obtenu la reconnaissance de « *catastrophe naturelle* », qui a permis aux particuliers d'obtenir une meilleure prise en compte de leurs dégâts auprès des assureurs

Des travaux de sécurité ont été réalisés sur la route de Yenne, avec, en particulier, la réalisation de la continuité du trottoir, pour un coût de 82.800 € H.T. avec une aide du département qui a, de concert, renouvelé le revêtement de la voirie.

Merci au Département et au T.D.L. pour leur engagement sur ce dossier.

L'accessibilité des bâtiments communaux a débuté par le cinéma, avec l'installation d'un monte-charge, la rénovation de l'entrée, la mise en conformité de la salle avec l'installation de l'accessibilité sensorielle pour les *mal entendants* et mal voyants, de la façade et du matériel d'affichage.

Ce dossier, quand il sera achevé, se chiffrera à environ 120.000 € H.T. et bénéficie d'ores et déjà de subventions significatives de l'Etat, du C.N.C. et de la Région, pour un montant qui avoisinera le taux de 50%.

Concernant les projets 2018 parmi les plus avancés, il convient de citer la fin de programme de voirie sur la route de *Côte envers*, afin de percevoir la subvention du conseil départemental, ainsi qu'une nouvelle tranche de rénovation de la voirie communale, avec en priorité de nouvelles réparations, à la suite de l'orage du 3 juin dernier.

Le projet de création d'un gymnase est actuellement au stade du permis de construire, mais surtout du plan de financement et de la recherche d'une solidarité intercommunale.

La révision du P.L.U. est entrée dans sa phase active.

Pendant 2 ans, vont s'enchaîner des réunions de travail avec la commission spécifique et le bureau d'études, des réunions publiques et pour terminer l'enquête publique, avant le bouclage définitif du dossier.

Toute l'information nécessaire sera portée à la connaissance du public, au fur et à mesure de l'avancement de la procédure.

Après le cinéma, d'autres bâtiments devraient être mis aux normes « accessibilité », en particulier « *La Poste* », en coordination avec le service compétent.

Le parking *des jardins* et l'accessibilité de la Maison des Associations pourraient être réalisés, en fonction des subventions qui pourraient être attribuées, en cours d'année.

Je voudrais remercier le personnel technique pour le fleurissement, l'entretien des espaces verts, les chantiers réalisés en régie, en particulier aux écoles, les travaux de maintenance et de nettoyage des bâtiments et de la voirie.

Un nouveau responsable des services techniques est arrivé mi-décembre. Il s'agit de Bruno GIRARD, en provenance de la Mairie de CESSIEU en ISERE.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Merci à tous, ainsi qu'à Daniel POLAUD et aux membres de la commission des travaux.

Le multi accueil « *les petits pas* » est, aujourd'hui, dirigée par Marie Claire WINCKEL. Pauline LEVET a repris son poste au Relais Assistantes Maternelles dont l'utilité ne se dément pas, en soutien des assistantes maternelles qui peuvent se sentir isolées dans leurs fonctions. Les jeunes de 10 à 15 ans peuvent pousser la porte du club Ado, animé par Laurent. Toutes ces structures sont gérées par la Communauté de Communes *Val Guiers*. Merci à l'ensemble du personnel de l'intercommunalité, pour leur engagement au quotidien.

Patrice LAPIERRE et son équipe à l'école maternelle (*1,2 3 soleil*) avec 84 élèves ont mis en place de nouvelles activités et, en particulier, le renforcement du lien intergénérationnel. En effet, certains résidents de la résidence autonomie « *Les Terrasses* » rendent visite chaque mois aux petits écoliers et partagent avec eux des activités variées (jardinage, dégustation de fruits ou d'une soupe à la courge...). D'autre part, un professeur de l'institut des jeunes sourds est venu sensibiliser les enfants au langage des signes N'oublions pas les séances de cinéma, les spectacles, la fête annuelle, la journée « *portes ouvertes* »... Un grand merci à l'ensemble des professeurs des écoles, des ATSEM, des parents d'élèves et des bénévoles.

L'école élémentaire « *Les couleurs du Guiers* » accueille 195 élèves, répartis en 8 classes, autour de la Directrice, Corinne DEPLANTE, dix enseignants, 6 auxiliaires de vie, et nos intervenants « sports » et « musique ». Diverses actions sont menées au cours de l'année scolaire : le parcours citoyen, le « *porter secours* », le permis *piéton*, la sensibilisation au tri des déchets, le parcours culturel avec des spectacles, la fête annuelle, des séances de cinéma, les cours de natation pour les CE 1, le parcours sportif, le cross inter-écoles... Encore merci aux enseignants, aux parents d'élèves et aux bénévoles.

Merci aussi à l'ensemble des professeurs du collège « *La Forêt* » qui éduquent les 660 élèves, en provenance de Savoie et d'Isère, voire même de l'Ain, ainsi qu'à Geneviève MOINE, la principale et tout le personnel administratif et technique.

Saint Genix devient rapidement un « territoire numérique » pour tous les âges. Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives, financières, commerciales sont exclusivement réalisées via l'ordinateur ou le smartphone. Mais, une grande partie de la population n'est pas encore familiarisée avec ce nouveau mode de communication, en particulier certaines personnes âgées ou familles, parmi les plus fragiles.

C'est la réalité de la fracture numérique que l'on perçoit de plus en plus nettement. Soucieux de transformer ce risque en une véritable chance, la municipalité s'est engagée sur ce terrain, avec les enseignants, les travailleurs sociaux, le milieu associatif et des citoyens bénévoles.

L'éducation nationale souhaite également faire rentrer maintenant massivement le numérique, dans les établissements. Il doit permettre à nos élèves, un nouvel apprentissage de découverte de lieux de savoir éloignés, avec un usage maîtrisé d'internet, mais aussi une familiarisation avec de nouvelles formes de communication.

Nos enfants ne doivent pas être des consommateurs, mais plutôt de véritables acteurs. Ainsi, l'école maternelle qui possède son propre site internet, a pu, avec cet équipement supplémentaire, lancer sa propre application mobile à destination des élèves et de leurs parents, accessible actuellement uniquement par Android.

L'école élémentaire a bénéficié cette année d'une subvention de 12.500 € pour mettre en place 3 classes mobiles équipées de 30 tablettes et coques, casques audio, une armoire de charge et de

rangement, de *google-cast*, de 3 Vidéo Projecteurs Interactifs (V.P.I.) et de logiciel, pour un montant de 25.000 €, la seconde moitié étant financée par la Commune. Le « *Sou des écoles* » a, quant à lui, pris en charge 3 tableaux blancs mats et ordinateurs portables.

Le C.C.A.S. a, de son côté, mis en place, au sein de la résidence autonomie 10 ordinateurs et tablettes, un équipement permanent de vidéo projection, ainsi qu'un accompagnement technique, grâce au soutien de la « *conférence des financeurs* » de la Savoie.

Cet équipement sera ensuite ouvert aux séniors du secteur, ainsi qu'à personnes précarisées qui pourront accéder plus facilement à leurs droits, grâce à un accompagnement personnalisé, mais aussi aux parents d'élèves, pour se connecter sur les sites mis en place par les écoles.

Un projet commun entre la résidence autonomie et l'association *Pari Solidarité* a permis le partage des équipements et un accompagnement par un informaticien retraité.

Pour effectuer des démarches en ligne, avec les principales administrations (CAF, CARSAT, POLE EMPLOI, CPAM...), une « *maison des services publics* » sera matérialisée à SAINT GENIX, sous la responsabilité de la Communauté de Communes *Val Guiers*.

Enfin, notre équipement culturel entre aussi dans l'ère numérique avec la mise à disposition de deux ordinateurs, aux adhérents de la bibliothèque municipale.

Je voudrai remercier l'ensemble des commissions : sociale, scolaire, culturelle, communication, les bénévoles, la Communauté de Communes, ainsi que Marie France, Catherine, Jean-Marie et Jean Claude qui ont porté et mis en œuvre cet ensemble de projets.

Quelques mots maintenant sur nos établissements médico sociaux, l'E.H.P.A.D. « *Les Floralties* », la Résidence Autonomie « *Les Terrasses* » et l'Accueil de Jour « *Les Tournesols* ».

Toujours bien implantés dans le paysage local, la Résidence autonomie, 40 ans et l'E.H.P.A.D., 20 ans, ont fêté ensemble ces anniversaires, début septembre, par une manifestation haute en couleurs, sur le thème de la « *Belle Epoque* ». La réussite de cette journée doit beaucoup à l'investissement de tous, notamment l'association des Amis des Terrasses et des Floralties présidée par Jean Pierre POLAUD et tous les bénévoles, Gaëlle et toute l'équipe en charge de l'animation, les résidents pour la décoration, les cuisines pour le repas, le service à table et tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée. Merci à toutes et tous.

Des remerciements particuliers à Mylène, notre chef de cuisine et son équipe, qui vient de recevoir la mention « *Excellent* » par la commission des services vétérinaires.

Je voudrais également au nom du C.C.A.S. et en mon nom personnel, remercier Brigitte SOTTIAUX qui a fait récemment un autre choix de vie, après avoir réalisé un excellent travail au sein de nos établissements médico sociaux.

Comme nous le redoutions, le resserrement permanent des contraintes budgétaires nous a incités à ne pas opérer un simple changement de direction.

En concertation avec le C.C.A.S. de PONT -de-BEAUVOISIN, nous avons voulu préparer l'avenir en anticipant l'explosion du nombre de personnes dépendantes, face à un gel du nombre de lits médicalisés, au moins jusqu'en 2020.

En unissant dans la même stratégie nos établissements sociaux, nous voulons assurer à nos aînés du bassin de vie la meilleure solution possible, face à une perte progressive d'autonomie.

Avec le soutien de la Communauté de Communes et des tutelles (A.R.S. et Conseil départemental), nous avons décidé de regrouper progressivement nos moyens, d'explorer les capacités d'économie d'échelle et de créer de nouvelles synergies, sur l'ensemble du bassin de vie.

La première étape a pris la forme d'une direction commune, en la personne de Karin DUVAL, associée à Dominique FRITEAU, essentiellement à SAINT GENIX et Céline NOGHEROTTO.

Très rapidement, un audit doit être réalisé sur les deux ensembles d'établissements pour repérer les spécificités de chacun et les principales pistes de développement et de synergie à mettre en œuvre. Je remercie Dominique et l'ensemble du personnel de nos établissements médico sociaux pour leur professionnalisme et leur investissement, face aux évolutions qui se dessinent, jour après jour.

En étroite collaboration avec la Commune d'AOSTE, le forum des associations et un incontestable succès et le vivier du «*mieux vivre ensemble*», dans les domaines sportifs, culturels, de la solidarité.

Sur le plan culturel, des spectacles de qualité jalonnent l'année et je remercie la commission qui les sélectionnent sous la responsabilité de Jean Marie.

Notre cinéma s'impose sur la scène locale, grâce à la qualité de sa programmation qui laisse une part importante aux films d'Art et Essai et à divers festivals et événements, tout au long de l'année. Les résultats obtenus sont à la hauteur de l'effort de la Commune. Je remercie sincèrement Michel CARÉ qui va goûter à une retraite bien méritée, François et l'équipe du C.D.P.C. et bien sûr, Laura, sur le terrain.

Je voudrais maintenant, comme tous les 4 ans, rappeler que le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février prochain. Avec Céline, la coordonnatrice, je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Charlotte, Claydia, Dominique, Rémi, Yoann qui vous solliciteront bientôt, à votre domicile. La grande nouveauté de l'opération sera la possibilité de répondre au questionnaire par internet, comme déjà plus d'un tiers des personnes recensées l'année dernière, sur d'autres communes.

Je voudrais maintenant, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, remercier l'ensemble des associations, à vocation culturelle, sportive, sociale et solidaire. Vous êtes un des ciments de l'unité de la population de la commune, un élément d'intégration des nouveaux arrivants et un réservoir d'énergie et d'initiative.

Nous constatons que de nombreux clubs mêlent les communes du bassin de vie et porte haut les couleurs de SAINT-GENIX et d'AOSTE. Merci aux Présidents et à l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps pour animer les communes.

Remerciements aussi à l'ensemble des artisans, commerçants, agriculteurs et industriels qui apportent un service de qualité et de proximité.

Je remercie également les nouveaux commerçants récemment implantés en centre-ville : l'atelier de tatouage, rue du 8 mai, une *neurothérapeute*, place des tilleuls, un magasin de fleurs et une *onglerie*, sur la place de l'église.

Enfin, le cabinet de kinésithérapie, rue du centre, s'est enrichi d'une troisième professionnelle.

Devant une situation qui conduit les élus à gérer une diminution de recettes, nous devons continuer à examiner, à l'instar des C.C.A.S., des formes nouvelles de collaboration entre collectivités avec par exemple une mise en commun de matériel, afin de réduire encore les charges de fonctionnement. Préparons un pont sur l'avenir, nous avons tous des atouts, des ressources à préserver ou à faire fructifier, de l'énergie à développer, des solutions novatrices à apporter.

Le 18 décembre, Maire, adjoints et D.G.S. d'AOSTE et de SAINT GENIX se sont rencontrés pour évoquer des pistes de mutualisation de matériels, des achats... bref, comme pour les C.C.A.S. avec PONT-de-BEAUVOISIN, comment faire mieux ensemble sans dépenser plus ?

Bien entendu, en dernier ressort, les conseils municipaux seront saisis des conclusions de ces discussions, pour suite à donner.

Mais, pour construire, il faudra s'écouter, mettre une dose suffisante de confiance et réapprendre à réfléchir ensemble, dans un environnement particulièrement changeant.

Avant de conclure, je voudrais remercier l'ensemble des partenaires publics et privés que nous sollicitons tout au long de l'année : la Poste, la Gendarmerie, le Centre des Finances publiques, le T.D.L. et le T.D.S., la Communauté de Communes *Val Guiers* et le S.M.A.P.S., mais aussi l'Office notarial et les porteurs de projets, l'Office de Tourisme, avec qui nous tissons des liens au quotidien, sans oublier les autres services de l'Etat, de la Région et du Département, pour un meilleur fonctionnement de la collectivité.

Je voudrais également remercier le secrétariat, la comptabilité, l'urbanisme, sous la responsabilité de Gilles MAURAS, Secrétaire général, que je remercie sincèrement et chaleureusement, avec l'ensemble du personnel de la Commune et du C.C.A.S. qui travaille au quotidien, au service de tous, sans distinction.

Un grand Merci à notre corps de sapeurs-pompiers, ainsi qu'aux Jeunes Sapeurs-Pompiers, sous le commandement du Lieutenant Jonathan GRAVIER.

Ces hommes et ces femmes mettent au quotidien leurs compétences au service d'un objectif essentiel : protéger les personnes et les biens, victimes d'un sinistre, toujours traumatisant. Merci pour leur présence aux cérémonies et à leur dévouement.

Deux changements majeurs viennent d'intervenir à «*Synfonia* ». Après 36 ans de présidence, Jean Claude TRILLAT a récemment cédé la place à Jenny TURPIN.

Je voudrais saluer et remercier publiquement Jean Claude pour son engagement au quotidien et son dévouement tout au long de son mandat ainsi que l'ensemble des musiciens qui nous accompagnent tout au long de l'année, maintenant placés sous la direction de Titouan CHARVIN, à la suite de Romain TALON que je remercie également.

Je vais conclure maintenant, sans oublier, comme il se doit de vous offrir, au nom de la collectivité et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux de Bonheur, de santé à toutes et tous et particulièrement aux personnes en difficulté, les malades, les plus démunies en espérant que 2018 soit placée sous le signe d'une meilleure santé, de la prospérité retrouvée, de la solidarité et de la tolérance, entre les générations et les peuples.

Je forme également pour nos deux communes, un vœu particulier de réussite dans nos projets de mutualisation futurs.

En prenant la mesure de nos progrès en tant qu'individu, nous avons tendance à nous focaliser sur des facteurs extérieurs, comme la position sociale, l'influence, la popularité, la fortune et le degré d'instruction... alors qu'au point de vue humain, les qualités intimes compte davantage, notamment l'honnêteté, la sérénité, l'humilité, la pureté, la générosité et le désir de servir les autres... autant de choses qui sont à la portée de chaque âme...

Nelson MANDELA

Encore, Bonne et heureuse année !
Je vous remercie de votre écoute